

| | | |
|---|---|-----------------|
|  | Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09 | Département |
| | | CALVADOS |
| | | Canton |
| | | CAEN XVI |
| DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL | | |

L'an deux mille vingt-quatre

Le 15 janvier

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 5 janvier 2024

Date d'affichage 5 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 29

Votants 33

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÛCHE, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Justine PREVEL-LAVERGNE, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Ayhan AYDAR, Virginie DALY, Christophe HEBERT, Nadia DAMART, Marc DURAN, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Elodie CAPLIER, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL et Allan BERTU **avaient respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAÛCHE, Martine LHERMENIER, Thierry RENOUF et Jean-Claude ESTIENNE.

Absents excusés : Elodie CAPLIER, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL et Allan BERTU.

Secrétaire de séance : Martine LHERMENIER et Jean-Claude ESTIENNE.

N° 2024-003 – FOURNITURE ET LIVRAISON DE TITRES RESTAURANT POUR LA VILLE ET LE CCAS D'IFS - SIGNATURE DU MARCHÉ DE SERVICE

Le contrat pour la fourniture et la livraison de titres restaurant prend fin le 31 janvier 2024. Il est donc nécessaire de souscrire un nouveau contrat pour la fourniture et la livraison de titres restaurant pour le 1^{er} février 2024. Un groupement de commandes est constitué entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale d'IFS. La Ville est coordonnateur du groupement de commandes.

Pour ce faire, un appel d'offres a été lancé.

Pour rappel, la valeur des titres restaurant est de 6 € dont 60% est prise en charge par la Ville et 40 % par le salarié. Les titres restaurant sont fournis sous forme papier (carnets assemblés) et sous forme dématérialisée (carte restaurant).

Dans un premier temps, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 10 novembre 2023 pour une parution au Journal Officiel de l'Union Européenne et au Bulletin Officiel des Annonces Marchés Publics. Le dossier de consultation des entreprises a été dématérialisé sur la plateforme « Centrale des marchés ». La date limite de remise des offres était fixée au 12 décembre 2023 à 12h00.

A la date et heure limite fixées, 2 plis ont été reçus.

Le rapport d'analyse des offres réalisé par les services juridique et commande publique de la Ville a été présenté à la Commission d'Appel d'Offres du 10 janvier 2024 pour émettre un avis sur l'attribution du marché de service.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et à prendre toute mesure nécessaire afin d'assurer sa notification.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la Commande Publique ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 10 janvier 2024 ;

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 10 janvier 2024 portant attribution du marché de fourniture et livraison de titres restaurant ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres au regard des critères préalablement fixés dans le règlement de consultation, l'offre suivante est apparue comme étant la plus avantageuse : EDENRED France SAS.

CONSIDERANT que le contrat est conclu pour une durée de 4 ans à compter de la réception de la notification/ordre de service par le titulaire ; La date prévisionnelle de commencement des prestations est prévue pour le 1^{er} février 2024.

CONSIDERANT que la consultation a été passée sous la forme d'un accord cadre à bons de commande sans minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 172 800 € TTC.

CONSIDERANT qu'après analyse des offres au regard des critères préalablement fixés dans le dossier de consultation des entreprises, l'offre de la société EDENRED France SAS dont le siège social se situe 166/180 boulevard Gabriel Péri – 92 245 MALAKOFF Cedex est apparue comme économiquement la plus avantageuse ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement avec la société : EDENRED France SAS pour l'ensemble des membres du groupement.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 15 janvier 2024

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 17 janvier 2024

Affichée le : 17 janvier 2024

Acte à classer

2024-003

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-01-17T15-44-20.01 (MI250361837)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20240117-2024-003-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Fourniture et livraison de titres restaurant pour la Ville et le CCAS d'Ifs - Signature du marché de service

Date de décision : 17/01/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Marché sur appel d'offres

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-003.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 17/01/24 à 15:31

Par [LELONG EMILIE](#)

Transmis

Date 17/01/24 à 15:44

Par [LELONG EMILIE](#)

Accusé de réception

Date 17/01/24 à 15:48